



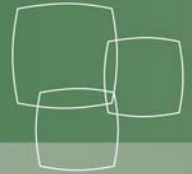
Bureau du surintendant
des faillites Canada

Un organisme
d'Industrie Canada

Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

An Agency of
Industry Canada

Statistiques sur la LACC au Canada



Premier trimestre de 2010



Canada



Protéger l'intégrité
du système
d'insolvabilité

Protecting the
Integrity of the
Insolvency System

Tableaux

Tableau 1 : Nombre total de procédures déposées en vertu de la LACC.....	1
Tableau 2 : Procédures déposées en vertu de la LACC par province.....	1
Tableau 3 : Procédures déposées en vertu de la LACC par secteur économique du SCIAN, Canada	2

Définitions

Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies

(LACC) : Loi fédérale permettant aux compagnies insolubles qui doivent plus de cinq millions de dollars à leurs créanciers de restructurer leurs activités et leurs finances. Les procédures déposées en vertu de la LACC sont exécutées sous la supervision des tribunaux.

Instance étrangère principale : Procédure judiciaire ou administrative ayant lieu dans un ressort étranger où l'entreprise débitrice a ses principales affaires.

Instance étrangère secondaire : Instance étrangère autre que principale ayant lieu dans tout autre ressort que le ressort étranger où l'entreprise débitrice a ses principales affaires.

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

(NAICS) : Système de classification des industries où sont regroupées au sein d'une même industrie les entités économiques ayant des procédés de production similaires. Il s'agit d'un concept économique orienté vers la production ou fondé sur l'offre.

Tableau 1 : Nombre total de procédures déposées en vertu de la LACC

	Volume				Variation en %
	Janvier	Février	Mars	Total,	T4 2009 –
	2010	2010	2010	T1 2010	T1 2010
Procédures déposées					
Nombre de procédures déposées ¹	6	5	5	16	14.29%
Nombre de sociétés affiliées associées au dépôt	6	11	24	41	-28.07%
Nombre total de déclarants et de sociétés affiliées	12	16	29	57	-19.72%
Sociétés par actions et entreprises privées					
Sociétés par actions	1	3	–	4	-20.00%
Entreprises privées	5	2	5	12	33.33%
Instances étrangères					
Instances étrangères principales	2	1	–	3	200.00%
Instances étrangères secondaires	–	1	2	3	50.00%
Dettes²					
Valeur comptable du total du passif consolidé (en millions de dollars)	2990.59 \$	1219.46 \$	1595.03 \$	5805.08 \$	-14.34%
Passif garanti (en %)	67.72	60.08	65.28	65.45	–
Passif non garanti (en %)	32.28	30.62	34.72	32.60	–
Actif					
Valeur comptable du total de l'actif consolidé (en millions de dollars)	\$1,501.56	\$1,276.20	\$2,424.73	\$5,202.49	-16.05%

¹ Les chiffres comprennent une procédure de reconnaissance d'instance étrangère ayant débuté au trimestre précédent, mais enregistrée au BSF en janvier 2010.

² Le tableau ne tient pas compte du pourcentage du passif attribuable aux réclamations de biens en fiducie et au passif éventuel.

Tableau 2 : Procédures déposées en vertu de la LACC par province

	Volume				Variation
	Janvier	Février	Mars	Total,	T4 2009 –
	2010	2010	2010	T1 2010	T1 2010
Terre-Neuve-et-Labrador	-	-	-	-	–
Île-du-Prince-Édouard	1	-	-	1	+1
Nouvelle-Écosse	-	-	-	-	–
Nouveau-Brunswick	-	-	1	1	+1
Québec	-	3	-	3	0
Ontario	5	1	2	8	+1
Manitoba	-	-	-	-	–
Saskatchewan	-	-	-	-	-1
Alberta	-	1	1	2	-1
Colombie-Britannique	-	-	1	1	+1
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	–
Yukon	-	-	-	-	–
Nunavut	-	-	-	-	–

Tableau 3 : Procédures déposées en vertu de la LACC par secteur économique du SCIAN, Canada

	Volume				Variation
	Janvier	Février	Mars	Total ³	T4 2009 –
	2010	2010	2010		T1 2010
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	-	-	1	1	0
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	-	2	-	2	0
Services publics	-	-	-	-	-
Construction	-	-	1	1	-1
Fabrication	3	3	1	7	+3
Commerce de gros	2	-	-	2	+2
Commerce de détail	-	-	-	-	-
Transport et entreposage	-	-	-	-	-1
Industrie de l'information et industrie culturelle	1	-	-	1	-1
Finance et assurances	-	-	1	1	0
Services immobiliers et services de location et de location à bail	-	-	1	1	+1
Services professionnels, scientifiques et techniques	-	-	-	-	-1
Gestion de sociétés et d'entreprises	-	-	-	-	-
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	-	-	-	-	-
Services d'enseignement	-	-	-	-	-
Soins de santé et assistance sociale	-	-	-	-	-1
Arts, spectacles et loisirs	-	-	-	-	-
Hébergement et services de restauration	-	-	1	1	+1
Autres services (sauf les administrations publiques)	-	-	-	-	-1
Administrations publiques	-	-	-	-	-

³Les entreprises débitrices déposant une procédure sous le régime de la LACC peuvent inscrire plus d'un code du SCIAN.